

## Incidents à La Seyne

### M. SCAGLIA DOIT QUITTER LA MAIRIE COIFFÉ D'UN CASQUE DE POMPIER

(De notre correspondant.)

Toulon. — M. Charles Scaglia (UDF-PR) a été élu maire de La Seyne (Var), mercredi 7 mars. L'élection municipale de La Seyne, de mars 1983, annulée, a fait l'objet d'un nouveau scrutin le 26 février.

La séance du conseil consacrée à l'élection de M. Scaglia a été houleuse, animée par quelques centaines de personnes réunies dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville et un millier massées à l'extérieur.

M. Maurice Blanc, ancien maire (PC) a manifesté sa confiance dans le recours en annulation qu'il a déposé le 1<sup>er</sup> mars : « *Je n'ai que momentanément quitté mon poste de maire.* » Il a précisé que le groupe PC ne participerait pas à l'élection du maire et de ses treize adjoints et qu'il introduirait un nouveau recours en annulation du conseil municipal. Les quatre membres du PS se ralliant à la position adoptée par les sept du PC, c'est par trente-quatre voix que furent élus le nouveau maire et ses adjoints.

M. Marcel Barbero, chef de file du PS a pris acte de la décision du tribunal administratif et a manifesté son appui à la démarche en invalidation engagée par le PC, tout en soulignant qu'il accepte par avance les décisions qui seront prises ultérieurement. Cette position legaliste lui a valu les applaudissements de l'opposition.

M. Jacques Lordet, premier adjoint RPR, a exprimé son « *sentiment d'avoir libéré la ville de l'emprise d'un parti dont les permanents prennent leurs directives à l'étranger et dont le seul but est d'instaurer un régime totalitaire* ». M. Scaglia s'est engagé à ce qu'il n'y ait « *pas de chasse aux sorcières dans le personnel communal et que soient maintenus à leur place tous ceux qui acceptent de travailler loyalement* ».

Après cette réunion, un millier de personnes ont bloqué les issues de l'hôtel de ville, empêchant M. Scaglia et les élus de l'opposition de quitter les lieux. Projectiles divers, vitrines brisées, échauffourées ont émaillé la soirée. Vers 20 h 30, les CRS ont chargé sans ménagement une centaine d'irréductibles afin de dégager les issues. M. Scaglia a pu quitter l'hôtel de ville coiffé d'un casque de pompier. Conséquence des affrontements : douze blessés légers, dont quatre policiers.